



Département de la Corrèze

COMMUNE DE LAMONGERIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

SEANCE DU 05 JUIN 2026

Nombre de conseillers : En exercice : 11
Présents : 10
Absent représenté : 1
Qui ont pris part à la délibération : 11
Dont pouvoirs : 1
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil vingt-six, le 05 juin 2026, à 20 heures le conseil municipal de LAMONGERIE s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Laurent Mathiot, Maire.

Présents : MATHIOT LAURENT, HOOS MYRIAM, POMMIER PATRICIA, CHAUNU BERNARD, MAMES FRANCOISE, GENDILLOUT MICHEL, VILLA SOPHIE, RAVAN HERVE, CHASTANG DAMIEN, REYROLLE FATIMA

Pouvoirs : ROUSSELIE MICHEL à MAMES FRANCOISE

Secrétaire de séance : MAMES FRANCOISE

Date de convocation : 27 mai 2025

Préfecture de la Corrèze

Reçu le

23 JUIN 2026

Délibération 2026-03

Modification de la délibération 2025-042 pour la distance de prise en charge de l'entretien des accotements

Ajournée

En 2025, la distance prise en compte pour l'entretien des accotements étaient de 11 km*2

Suite à une réactualisation effectuée par Michel Rousselie en 2026, la distance serait portée à 12.26km *2

En l'attente d'un complément d'information le conseil municipal décide de sursoir et reporter le vote après une rencontre avec Monsieur le Maire de Masseret.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve à l'unanimité le report

Pour extrait certifié conforme

A Lamongerie le 05 juin 2026

Le Maire,
Laurent Mathiot

Délibération rendue exécutoire le 05/06/2026
Compte tenu de la date de réception en préfecture
Et de la publication le 05/06/2026



Laurent MATHIOT

Contrôle de Légalité

